



# Syndicat National des Cadres Pénitentiaires

Affilié à la CFDT (Confédération Française Démocratique du Travail)

Adresse : 505 rue de Cuincy, BP 707, 59507 DOUAI Cedex  
Tél: 03.61.16.23.15  
Mail : [sncp@sncp-cfdt.org](mailto:sncp@sncp-cfdt.org) Site Internet : <http://www.sncp-cfdt.org>

Douai, le 24 Mars 2020,

## COVID 19 ET FONCTIONNEMENT DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES

Notre société doit se battre aujourd'hui contre un ennemi qui n'est pas visible et qui frappe n'importe où sans répit !

Un certain nombre de professions sont largement impactées par ce phénomène et ne sont pas préparés à tant de violence.

Nos personnels pénitentiaires subissent non seulement celle-ci par le stress lié à un risque de contamination mais aussi par les comportements vindicatifs d'une certaine frange de la population pénale amplifiés par des appels à émeute nationale. En effet, depuis quelques jours de multiples incidents plus ou moins importants se sont multipliés dans les établissements pénitentiaires suite à la restriction des activités et des parloirs en conséquence de l'épidémie du coronavirus. La tension est palpable.

Même si des mesures ministérielles visant à désengorger les structures sont ou vont être prises dans ces circonstances exceptionnelles en faveur de la population pénale qui devraient permettre de désamorcer certaines situations conflictuelles par des libérations anticipées en fin de peine, les prisons ne seront pas vidées de leurs occupants et il va falloir continuer à « contenir » les détentions dans un contexte tendu, compliqué et confiné.

Le SNCP-CFDT est très clair et rejoint différentes organisations syndicales : il ne saurait y avoir d'un côté les citoyens français confinés qui doivent se soumettre à une réglementation stricte et de l'autre des établissements pénitentiaires confrontés chaque jour à des mouvements collectifs de détenus. Le confinement s'applique à tous les citoyens, le régime ne peut être dérogatoire!

Tous les personnels tous corps confondus sont très impliqués dans la prise en charge des détenus en faisant preuve d'une grande pédagogie tout en maintenant une politique d'exemplarité et de sanctions pour ceux qui chercheraient à déstabiliser la détention.

Pour autant, l'équilibre reste fragile. Même si nous sommes convaincus du courage et du dévouement de nos personnels, cela ne suffira pas !

La politique pénitentiaire doit être revue et adaptée aux contraintes actuelles avec la volonté de remettre l'autorité en détention et de canaliser au maximum les mouvements de détenus et d'éviter ainsi les incidents. Il y va de la sécurité de tous.





# Syndicat National des Cadres Pénitentiaires

Affilié à la CFTD (Confédération Française Démocratique du Travail)

Adresse : 505 rue de Cuincy, BP 707, 59507 DOUAI Cedex

Tél: 03.61.16.23.15

Mail : [sncp@sncp-cfdt.org](mailto:sncp@sncp-cfdt.org) Site Internet : <http://www.sncp-cfdt.org>

Les évènements de ces derniers jours risquent de se reproduire si des mesures ne sont pas prises rapidement.

Nos politiques martèlent inlassablement d'être forts , d'être solidaires et de ne pas perdre courage ! oui sans aucun doute mais nos personnels sont en droit d'attendre dans un tel contexte des garanties tant sur le plan sanitaire, sécuritaire et sur le plan financier.

Nos personnels attendent de leurs dirigeants une véritable considération digne de la 3ème force publique que nous sommes censés être par des mesures de protection effectives .

Notre ministère de tutelle doit s'engager à apporter une reconnaissance forte de ses agents sur le terrain, la situation que nous vivons aujourd'hui en est le témoignage évident.

Nos personnels qui travaillent sans relâche dans l'ombre exercent avec mérite et courage des métiers difficiles qu'il faut reconnaître et le SNCP-CFTD leur apporte tout son soutien !

Le Bureau du SNCP-CFTD